

Grâce à vos dons, nous les soutenons.

Vous souhaitez faire un don à la Fondation Raoul Follereau pour son action en faveur de l'emploi en milieu rural ?

✉ Vous pouvez envoyer votre chèque à l'ordre de la Fondation Raoul Follereau et vous recevrez votre reçu fiscal sous 20 jours.



Vous pouvez aussi faire un don en ligne : don.raoul-follereau.org/ruralite vous recevrez votre reçu fiscal sous 24h par e-mail.

Vos dons bénéficient de **75% de réduction d'impôt** dans la limite de 1000 €* et 66% au-delà, dans la limite de 20% de votre revenu imposable.

* Mise à jour de la loi de finances 2020 pour encourager la générosité.



VOTRE DON EN TOUTE CONFIANCE

Un conseil de surveillance, incluant un représentant de l'État, exerce un contrôle permanent de la gestion de la Fondation. Un commissaire aux comptes intervient de manière indépendante. En 2020, la Fondation Raoul Follereau a obtenu le label « Don en confiance ».

Avec votre aide, nous les accompagnons.

Vous souhaitez mettre à profit votre expérience en aidant des personnes compétentes et motivées à sortir de la précarité ?

Avec l'accroissement de la demande et la volonté d'étendre son action sur l'ensemble du territoire national, la Fondation Raoul Follereau recherche des Conseiller(e)s Ruralité bénévoles.

Vous écoutez, aidez, conseillez, épauler, sans vous substituer au porteur de projet. Vous apportez des conseils en termes d'organisation, de planification, de gestion administrative, commerciale et financière. La Fondation assure la formation et accompagne chaque conseiller dans sa mission.

PARLONS-EN !

Contactez le service Ruralité de la Fondation au 01 53 68 98 98 ou par mail : ruralite@raoul-follereau.org

RAOUL Follereau
Fondation reconnue d'utilité publique

Edition Fondation Raoul Follereau de septembre 2020



Florent et Anne-Sophie

Accueil paysan à vocation sociale à Mailly, Saône-et-Loire

Les aider à cultiver leur projet, c'est notre champ d'action.

Grâce à vos dons, nous les soutenons.

Fondation Raoul Follereau
31, rue de Dantzig, 75015 Paris
Tél : 01 53 68 98 98

www.raoul-follereau.org



RAOUL Follereau
Fondation reconnue d'utilité publique



Les soutenir dans leurs projets, c'est notre nature.

Depuis 25 ans, la Fondation Raoul Follereau soutient des initiatives locales pour aider des personnes en situation précaire à créer leur emploi et à se réinsérer en milieu rural.

En luttant contre la précarité, en redynamisant nos territoires et en y développant la solidarité, la Fondation poursuit son œuvre depuis toujours : combattre toute forme d'exclusion, qu'elle soit causée par la maladie, l'ignorance ou la pauvreté.

© Isabelle Istasse

L'aider à faire avancer son projet, c'est notre moteur.



Geneviève

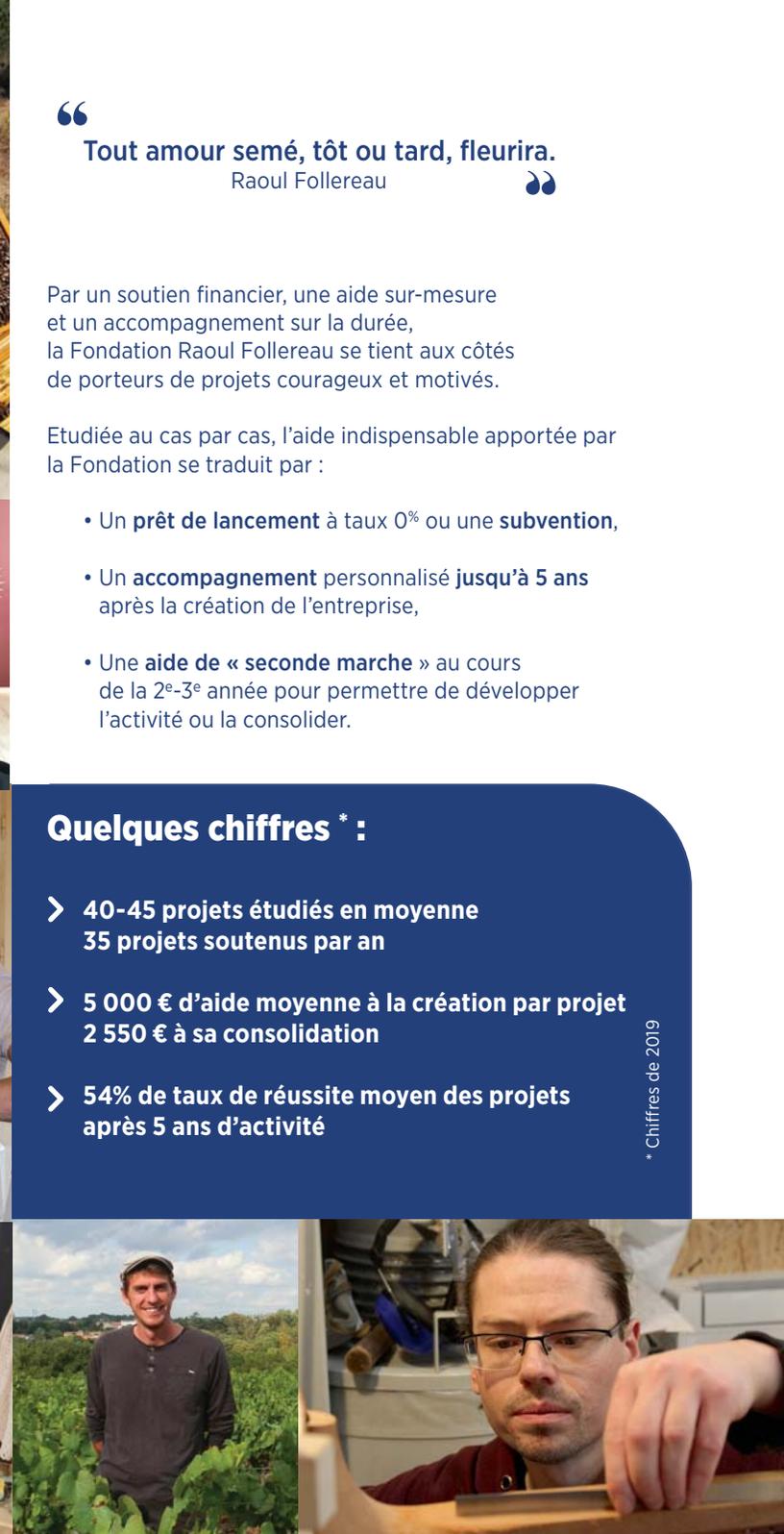
Épicière itinérante à Plaigne, Aude

Les aléas de la vie ont obligé Geneviève, aide-soignante à l'hôpital et en EHPAD pendant 15 ans, à changer d'orientation. Connaissant l'isolement dans lequel on peut vivre en milieu rural, elle veut apporter sa pierre pour y remédier ! C'est ainsi qu'elle crée « La P'tite Roulante », épicerie itinérante reliant producteurs et consommateurs des petits villages de l'Aude.

Le « moteur » de son initiative ? Créer du lien social, valoriser les produits du terroir dans le département, sans négliger la clientèle des zones péri-urbaines. Aujourd'hui, en parlant avec ses clients, en écoutant leurs attentes pour y répondre au mieux, l'ancienne aide-soignante soigne d'autres maux, plus cachés mais réels !



@ Franck Perrin



“

Tout amour semé, tôt ou tard, fleurira.

Raoul Follereau

”

Par un soutien financier, une aide sur-mesure et un accompagnement sur la durée, la Fondation Raoul Follereau se tient aux côtés de porteurs de projets courageux et motivés.

Étudiée au cas par cas, l'aide indispensable apportée par la Fondation se traduit par :

- Un **prêt de lancement** à taux 0% ou une **subvention**,
- Un **accompagnement** personnalisé **jusqu'à 5 ans** après la création de l'entreprise,
- Une **aide de « seconde marche »** au cours de la 2^e-3^e année pour permettre de développer l'activité ou la consolider.

Quelques chiffres * :

- 40-45 projets étudiés en moyenne
35 projets soutenus par an
- 5 000 € d'aide moyenne à la création par projet
2 550 € à sa consolidation
- 54% de taux de réussite moyen des projets
après 5 ans d'activité

* Chiffres de 2019